



EUROPEAN
BUREAU



MANIFESTE 2024

FAVORISER UNE MOBILITÉ ABORDABLE, DURABLE ET SÛRE POUR TOUS



EUROPEAN
BUREAU



mobilité club
france

Manifeste pour les élections européennes 2024

Le Bureau européen de la FIA, en lien avec les clubs européens, dont Mobilité Club France, s'engage à travailler avec les prochains membres du Parlement européen pour **favoriser une mobilité abordable, durable et sûre pour tous.**





GARANTIR UNE MOBILITÉ ACCESSIBLE POUR TOUS

La libre circulation des personnes et des biens est au cœur du projet européen depuis sa création. La mobilité est un facteur clé de la croissance et contribue à 5% du PIB européen¹. La récente étude économique du Bureau européen de la FIA démontre que les 360 millions de voitures du marché européen génèrent 280 milliards d'euros de revenus par an².

L'Union européenne joue un rôle clé en assurant la libre circulation des personnes et des biens, un pilier de sa croissance. L'Union européenne est également un acteur clé lorsqu'il s'agit de s'assurer que les véhicules mis en circulation sur les routes sont sûrs et durables. La récente crise du coût de la vie a mis en évidence à quel point nos sociétés dépendent de transports - collectifs et personnels - durables et abordables. Cela se traduit par la nécessité pour l'Union européenne d'adopter des politiques en faveur d'une mobilité efficace, propre et abordable et de veiller à ce que l'amélioration de la durabilité des transports n'affecte pas négativement les

consommateurs européens.

Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France demandent ainsi aux futurs élus:

- ◆ de veiller à ce que la transition énergétique reste à un prix abordable pour tous les citoyens de l'Union européenne ;
- ◆ d'explorer des alternatives aux coûts raisonnables pour décarboner le parc automobile existant, compte tenu de la durée de vie moyenne des véhicules ;
- ◆ d'assurer le bon fonctionnement du marché automobile, en offrant un large choix pour des modèles de véhicules plus petits et moins chers ;
- ◆ de mettre en place des garanties suffisantes pour assurer la viabilité et l'efficacité du marché des véhicules d'occasion, y compris en dotant les véhicules électriques d'un outil de suivi de la santé de leur batterie.

¹ <https://transport.ec.europa.eu/system/files/2021-04/2021-mobility-strategy-and-action-plan.pdf>

² <https://www.fiaregion1.com/fia-european-bureau-estimates-e95-billion-loss-in-automotive-aftermarket-due-to-digital-transformation/>



NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ DANS LA TRANSITION VERS UNE MOBILITÉ PROPRE ET DURABLE

Si la mobilité doit jouer son rôle dans la décarbonation de nos sociétés, le secteur est confronté à des défis très différents d'un pays à l'autre de l'Union européenne. L'adoption de véhicules entièrement électriques a été plus lente que prévu, atteignant une part de 2 % pour les véhicules électriques à batterie pure, ce qui a entraîné une augmentation et un vieillissement du parc de véhicules à moteur à combustion interne.

Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France considère qu'il n'existe pas de solution unique pour atteindre ces objectifs collectifs. Les transports, y compris l'achat et l'entretien d'un véhicule personnel, représentaient la troisième dépense la plus importante des ménages européens en 2021³.

Dans ce contexte, le droit à la réparation et le développement de l'économie circulaire dans ce secteur doivent être explorés dans toute

leur ampleur, car ils renforcent la durabilité tout en limitant les coûts.

De nombreux facteurs influencent le choix des modes de transport par les consommateurs. Une utilisation accrue de la technologie pourrait rendre les modes de transport durables plus attrayants pour les consommateurs.

Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France estime qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques visant à garantir que la mobilité ne soit pas indûment entravée sur la voie de la décarbonation. Cela ne peut se faire qu'en offrant des alternatives, en faisant participer les consommateurs, et en apportant une compensation aux citoyens les plus affectés.

³ <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20230104-1>



Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France appellent donc à :

- ◆ procéder à un réexamen complet des objectifs pour 2035 en 2026, en intégrant des éléments provenant de l'analyse du cycle de vie des véhicules, pour améliorer la neutralité technologique ;
- ◆ permettre des choix éclairés en fournissant aux consommateurs des informations fiables, complètes et comparables sur la durabilité et l'efficacité des modes de transport et des véhicules ;
- ◆ se concentrer sur le développement des carburants alternatifs et mettre en place un cadre réglementaire qui encourage les investissements mondiaux nécessaires et élimine les obstacles à l'augmentation des taux de mélange, en veillant à ce que les objectifs climatiques soient atteints ;
- ◆ promouvoir des options de transport durable personnelles et collectives, en engageant tous les acteurs concernés conformément au principe de subsidiarité ;
- ◆ contrôler l'adoption de véhicules à zéro émission, l'installation de bornes de recharge et le renforcement du réseau électrique ;
- ◆ garantir une recharge électrique sans faille en étendant le réseau de stations de bornes de recharge et en garantissant la transparence des prix et les possibilités de paiement transnational ;
- ◆ simplifier les systèmes de billetterie et de tarification avec des solutions numériques pour la planification des déplacements et la décarbonation des modes de transport. L'accès sans entrave aux modes de transport et le caractère abordable des transports publics doivent être garantis.



TIRER PARTI DES AVANTAGES DE LA NUMÉRISATION

Le déploiement accru des véhicules connectés et autonomes, l'arrivée rapide de l'intelligence artificielle (IA) dans les applications de mobilité et la disponibilité croissante des données embarquées promettent de révolutionner le secteur de la mobilité.

Toutefois, la réalisation de ce potentiel et la possibilité de profiter de ses avantages économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas encore au rendez-vous, entravés par le manque d'utilisation de ces données.

Notre récente étude démontre le potentiel d'une flotte entièrement connectée en termes de confort accru et de meilleurs services. Toutefois, en l'absence de législation sectorielle, la concurrence ne serait pas garantie et le marché de l'après-vente et les consommateurs devraient absorber 95 milliards d'euros de coûts supplémentaires⁴.

Il s'agit d'un potentiel que l'économie européenne ne peut se permettre de perdre si elle veut rester dans la course à la numérisation au niveau mondial. Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France estime qu'il est essentiel de garantir un accès juste et équitable aux données, pour que les consommateurs puissent bénéficier de nouveaux et meilleurs services numériques, tels que ceux liés à l'amélioration de la réparation et de l'entretien des véhicules.

Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France demande aux futurs élus :

- ◆ d'adopter d'urgence une législation sectorielle centrée sur le consommateur concernant l'accès aux données des véhicules, réglementant l'accès responsable et sûr aux données des véhicules et leur utilisation, en répondant aux préoccupations relatives à la protection de la vie privée et au risque d'utilisation abusive des données, ainsi que de créer un environnement équitable sur le marché de l'après-vente ;
- ◆ assurer la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (ATU contre Fiat Chrysler C 296/22 du 5 octobre 2023)⁵ concernant le libre accès aux informations sur la réparation et l'entretien des véhicules ;
- ◆ de garantir l'utilisation responsable et sécurisée des données relatives aux véhicules afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité sur les routes ;
- ◆ d'adapter les programmes de formation des conducteurs à des niveaux d'automatisation plus élevés ;
- ◆ de favoriser l'innovation dans les technologies des véhicules connectés et autonomes afin d'améliorer la fluidité du trafic, accroître la sécurité et le bon état de fonctionnement des véhicules, ainsi que leur performance environnementale.

⁴ <https://www.fiaregion1.com/fia-european-bureau-estimates-e95-billion-loss-in-automotive-aftermarket-due-to-digital-transformation/>

⁵ <https://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=2782436&pageIndex=0&doclang=EN&mode=req&dir=&occ=first&part=1>



RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'Union européenne s'est fixée des objectifs ambitieux avec la "Vision Zéro", qui vise à réduire à zéro le nombre d'accidents sur les routes européennes.

Pour ce faire, il faut que les véhicules, les infrastructures et les conducteurs soient excellents. Avec plus de 20 000 victimes de la route en 2023, la Commission européenne a souligné que *"si la tendance sous-jacente à long terme est à la baisse (-9 % par rapport à l'année précédant la pandémie), elle ne diminue pas assez rapidement pour atteindre l'objectif de l'Union européenne de réduire de moitié le nombre de décès d'ici à 2030."*

⁶ De nombreux efforts restent à faire et les clubs de mobilité, axés sur les utilisateurs, sont particulièrement bien placés pour tester les technologies, sensibiliser et éduquer les utilisateurs dans toute l'Union européenne.

L'amélioration de la sécurité sur les routes européennes nécessitera une utilisation adaptée de la technologie embarquée, des infrastructures compatibles et une formation des conducteurs. Ces dernières années, l'émergence de solutions de micro-mobilité et l'augmentation de l'utilisation de la bicyclette ont créé des défis en matière de sécurité routière concernant la cohabitation sûre des différents usagers de la route. La distraction est également une préoccupation majeure en matière de sécurité routière.

Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France estime que l'amélioration de la sécurité

routière passe par le renforcement des campagnes de contrôle, d'éducation et de sensibilisation du public, par un aménagement correct des routes et de leurs abords, par l'application d'un ensemble minimum de règles de sécurité pour les véhicules et par l'introduction de systèmes sûrs pour aider les usagers à réduire les risques d'erreur.

Le Bureau européen de la FIA et Mobilité Club France appellent à :

- ◆ promouvoir des campagnes d'éducation pour sensibiliser à la sécurité routière, en mettant l'accent sur la distraction et la cohabitation apaisée entre les différents modes ;
- ◆ éduquer tous les usagers de la route au partage des routes et à une meilleure approche des nouvelles générations de véhicules ;
- ◆ veiller à ce que les systèmes d'aide à la conduite apportent des avantages tout au long de la durée de vie des véhicules, grâce à des essais et un suivi de l'efficacité, sans augmenter indûment les prix des tests pour les consommateurs;
- ◆ aborder des questions telles que l'éblouissement, la conduite sous influence (alcool, drogue...) et le respect du Code de la route afin d'améliorer la sécurité routière dans son ensemble.

⁶ https://transport.ec.europa.eu/news-events/news/road-safety-20640-people-died-road-crash-last-year-progress-remains-too-slow-2023-10-19_en



EUROPEAN
BUREAU

À PROPOS DU BUREAU EUROPÉEN DE LA FIA

Le Bureau européen de la FIA, basé à Bruxelles, est un organisme composé de 66 clubs de mobilité qui représentent plus de 40 millions de membres à travers l'Europe. La FIA représente les intérêts de ses membres en tant qu'automobilistes, conducteurs de deux-roues, piétons et passagers et travaille pour assurer une mobilité sûre, abordable, propre et efficace pour tous.

Pour en savoir plus : www.fiaregion1.com



mobilité club
france

À PROPOS DE MOBILITÉ CLUB FRANCE

Mobilité Club France est une organisation apolitique, regroupant plus d'1 million de membres en France. Elle est membre de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA). Elle contribue par ses services et ses actions à l'amélioration de l'écosystème de la mobilité. Sa priorité : agir pour une mobilité sûre et durable pour tous.

Pour en savoir plus :

